

HONORAIRES 2025

(Applicable à compter du 25 Juillet 2025)

TRANSACTION:

IMMEUBLE À USAGE D'HABITATION

PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUMS	PRIX DE VENTE	HONORAIRES MAXIMUMS
Jusqu'à 59.999€	5.000€ TTC	De 225.000€ à 249.999€	10.500€ TTC
De 60.000€ à 79.999€	6.500€ TTC	De 250.000€ à 274.999€	11.000€ TTC
De 80.000€ à 124.999€	7.500€ TTC	De 275.000€ à 299.999€	11.500€ TTC
De 125.000€ à 149.999€	8.500€ TTC	De 300.000€ à 349.999€	12.000€ TTC
De 150.000€ à 174.999€	9.000€ TTC	De 350.000€ à 399.999€	12.500€ TTC
De 175.000€ à 199.999€	9.500€ TTC	De 400.000€ à 449.999€	14.000€ TTC
De 200.000€ à 224.999€	10.000€ TTC	à partir de 450.000€	4,5% TTC

TERRAINS

7% TTC du prix de vente

STATIONNEMENT / GARAGE

3% TTC du prix de vente

LOCAUX COMMERCIAUX & FONDS DE COMMERCE

8% TTC du prix de vente

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention contraire convenue

LOCATION:

HONORAIRES TTC LOCATIONS HABITATIONS NUES OU MEUBLEES Les honoraires sont répartis entre le bailleur et le locataire

Prestations: Commercialisation, visites, constitution du dossier du locataire:

Charge bailleur: 5€ TTC/m² de surface

Charge Locataire: 5€ TTC/m² de surface

Prestation supplémentaire: Rédaction de Bail

Charge bailleur: +2€ TTC/m² de surface soit au total 7€ TTC/m² de surface pour l'ensemble des prestations.

Charge Locataire: +2€ TTC/m² de surface soit au total 7€ TTC/m² de surface pour l'ensemble des prestations.

Etat des lieux d'entrée réalisé par un prestataire extérieur.